SAMEDI 25 JUIN 2022

REGLEMENT

Art 1 : Le tournoi se déroulera le **Samedi 25 Juin** ***à partir de 8h***
Gymnase des Tilleuls 69780 Mions
(Ouverture du gymnase à 7h30)

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : *"Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre."*. Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm

- Art 2 : Le tournoi est ouvert à tous les licenciés F.F.T.T de la ligue Auvergne - Rhône-Alpes, à partir de la catégorie benjamin 1. Les poussins ne seront pas admis ainsi que tout joueur qualifié à une épreuve fédérale.

- Art 3 : Tous les résultats seront pris en compte pour les classements (sauf le tableau handicap).

- Art 4 : Les droits d'engagements sont fixés :

Nb de tableau	Préinscription	Sur Place
1	8€	10€
2	15€	18€
3	21€	25€

Les pré-inscriptions devront être faites avant le jeudi 23 JUIN MINUIT SUR INTERNET

La valeur totale des dotations en espèces est de **1770 €,** sur une base de 80 participants.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Cédrine MARTINEZ : 06 50 71 63 96 OU cpmioland@yahoo.fr

1) Lien du formulaire d'inscription
https://forms.gle/vYh81VhSMfqVjXLz5
2) Lien de la liste des inscrits
https://2wts.short.gy/mions

- **Art 5 : Les féminines seront admises dans tous les tableaux.**

- Art 6 : Le juge arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place. Le juge arbitre de ce tournoi sera Mme Véronique MILHE POUTINGON
  Adjoint : Mme Cédrine MARTINEZ

- **Art 7** : Les rencontres se dérouleront sur 20 tables suivant les règles générales de la F.F.T.T au meilleur des 5 manches de 11 points.

Tableaux et horaires proposés :

Tableau	Points	Pointage	Début des matchs
A	NC -599	7h30	8h00
B	NC-1399	8h30	9h
C	NC-999	9h30	10h
D (Nouveauté)	VETERANS	10h30	11h
E	Handicap	11h30	12h
F (Nouveauté)	FEMININ Handicap	12h	12h30
G	Toutes séries	12h30	13h
H	NC-799	13h45	14h15
I	NC-1599	14h45	15h15
J	NC-1199	15h45	16h15

- Art 8 : La participation est limitée à 3 tableaux pour chacun des participants. Les tableaux seront limités à 48 joueurs. Si la participation sur un tableau est inférieure à 32 joueurs, les organisateurs se réservent le droit de l'annuler.

- Art 9 : Le tirage au sort sera effectué sur place et aura lieu en public.

- Art 10 : Les tableaux seront récompensés dès les 1/2 finales par des dotations en espèces.

Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
A	50 €	20 €	10 €
B	100 €	40 €	20 €
C	60 €	30 €	10 €
D	80 €	40 €	20 €
E	80 €	40 €	20 €
F	80 €	40 €	20 €
G	160 €	80 €	40 €
H	80 €	40 €	20 €
I	140 €	70 €	30 €
J	80 €	40 €	20 €

- Art 11 : Le pointage devra se faire au moins 30 min avant l'horaire du début du tableau. Tout joueur ou joueuse absent(e) à l'appel de son nom sera déclaré battu par forfait, 10 min après le premier appel.
  Pour assurer une gestion rigoureuse du tournoi, il sera demandé aux participants de respecter les horaires.

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.
Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.
S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Documents attestant de la licenciation

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

Accès internet à l'adresse suivante : http://www.fftt.com/licence

Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante :

http://spid.fftt.com/spid/home.do

Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS)

Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

- Art 12 : Les balles, en plastique, seront fournies par les joueurs qui devront être munis d'un équipement sportif réglementaire.

- Art 13 : Tous les tableaux (sauf handicap) commenceront par des poules de 3 joueurs avec 2 qualifiés par poule qui entreront dans un tableau à élimination directe. Le départage des égalités se fera selon le règlement de la FFTT.

- Art 14 : Les tableaux Handicap mixte et Handicap féminin se feront par élimination

directe, par victoire au meilleur des 3 manches de 21 points (changement de service tous les 5 points). Le handicap est de 1 point tous les 60 points, avec un maximum de 13 points.

- Art 15 : En poule, les joueurs assurent leur arbitrage. En tableaux, dès la fin de chaque partie, le vainqueur ramène la feuille de partie et le perdant arbitre la partie suivante.

- Art 16 : Il n'y aura pas d'interruption pendant le tournoi pour le déjeuner. Une buvette et restauration seront à votre disposition sur place toute la journée.

- Art 17 : Le CPM décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'accident au cour de la compétition. Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase. Le port de chaussures de sport est obligatoire.

- Art 18 : Les décisions du juge arbitre seront sans appel. En accord avec le comité d'organisation, il pourra prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

- Art 19 : le protocole sanitaire en vigueur, à la date du tournoi, s'appliquera pendant toute la durée du tournoi.

- Art 20 : Tout engagement valide l'acceptation du présent règlement par le joueur.